

Communications municipales N° 2-2021

Période du 11 mai au 16 août 2021

➤ La Municipalité informe que :

- En application des mesures compensatoires admises par la Police cantonale du commerce en raison des limitations d'exploitation intérieure des cafés et restaurants dues à la Covid-19, elle a autorisé les établissements qui en ont fait la demande d'augmenter temporairement l'espace de leur terrasse, à savoir : L'Almara, La Cascade et My Food.
- La nouvelle législation fédérale sur les jeux d'argent, entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2019, ne permet plus la perception de taxes en la matière, notamment sur les lotos. Dès lors, le Fonds des lotos, constitué en 2001 pour aider financièrement les sociétés membres de l'Union des Sociétés de Prilly (USP), ne pouvait plus être alimenté de la part de l'impôt communal prélevé sur les lotos que celle-ci organise. En raison de la pandémie de Covid-19, aucun loto n'a pu être organisé en 2020, pas plus qu'en juin 2021, et, de manière générale, elle impacte fortement les sociétés locales. Aussi, il a été décidé de solder le Fonds des lotos en attribuant la totalité du montant disponible soit CHF 32'854.75, arrondi à CHF 33'000.-, aux sociétés membres de l'USP, par l'intermédiaire de son Comité.
- Elle a enregistré la démission de M. Eddy Favre en tant que membre de la Commission Prilly-Animation.
- Quatre membres de la Commission d'urbanisme ayant souhaité mettre un terme à leur mandat à fin juin 2021, elle a nommé, pour les remplacer, MM. Katell Mallédan, Architecte-Urbaniste, Jan Forster, Architecte-Paysagiste-Urbaniste, Germain Brisson, Architecte, et Jean-Pierre Dewarrat, Archéologue.
- Elle a prononcé formellement la dissolution de la Commission des naturalisations, avec effet rétroactif au 31 décembre 2020, conformément aux dispositions transitoires du règlement d'application de la Loi sur le Droit de cité vaudois (RLDCV) du 19 décembre 2017, art. 33 al. 2 (délai prolongé selon modification de la loi du 21 mars 2018).
- Elle a approuvé l'augmentation du cautionnement solidaire de la Ville de Prilly en faveur du Centre Sportif de Malley SA pour la poursuite des travaux de la Vaudoise aréna, à hauteur de CHF 2,5 millions, portant ainsi l'engagement de la Ville de Prilly en faveur de ladite société à CHF 8'366'666.67, dans la limite de CHF 10'000'000.00 fixée par le Conseil communal le 2 février 2015 (préavis N° 1-2015).
- Au sein du SDIS Malley, Prilly-Renens, le Cap Nicolas Tièche a été nommé à la fonction de Quartier-maître, avec effet au 1^{er} juillet 2021, suite à la démission de la Cap Renata Strauss-Gerardi.
- A l'incitation de l'Union des villes suisse, et convaincue de la nécessité de disposer de normes qui soient appliquées dans toute la Suisse en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion, elle a signé la «Charte Aide Sociale Suisse», signature qui n'a par ailleurs aucun impact financier.
- Afin de répondre aux besoins d'éventuelles urgences cardiaques de jour comme de nuit, elle a décidé de renforcer le dispositif existant en installant des défibrillateurs publics, trois fixes et un mobile, pour un montant total d'investissement de quelque CHF 12'600.00, non prévu au budget.
- Donnant suite à l'amendement voté par le Conseil communal lors de l'adoption du préavis N° 5-2021 demandant la création, après travaux, d'une bande cyclable dans le sens montant de l'Avenue de la Confrérie, elle a décidé de réaliser cette voie «vélo» et de supprimer 11 places de stationnement sur la chaussée Est pour réaliser des aménagements urbains à deux endroits (terrasses en bois) ainsi que des places de stationnement 2 roues sur les espaces libérés, pour un montant estimé à CHF 45'000.00; le dépassement au crédit d'investissement voté qui en découle est de l'ordre de la moitié du montant précité après absorption des divers et imprévus.

➤ Au sein du personnel :

Départs

- à la fin de leur apprentissage CFC, Mme Angela Pinheiro Araujo, en tant qu'assistante socio-éducative, M. Kilian Malera, en tant qu'Informaticien, ainsi que, en tant qu'employés de commerce, Mme Alexia Cazeaux et M. Julien Béguin, ce dernier demeurant sous contrat en CDD jusqu'au 31 décembre 2021;
- Mme Johanna Troyon, collaboratrice à la Bibliothèque, au 31 août 2021;
- M. Alain Favre, Boursier communal et Chef du Service des Finances, au 31 août 2021;
- M. Christophe Saunier, Chef d'équipe Voirie, au 31 octobre 2021;
- M. Daniel Gambazza, Chef de service Jeunesse & Sport, au 30 novembre 2021.

Engagements

- au 1^{er} août 2021, Mme Lio Taverney et M. Jimmy Miklas, en tant qu'apprentis employés de commerce, Mme Alia Delavy, en qualité d'apprentie Informaticienne, M. Wassim Ahmed Sharif, en tant qu'apprenti agent d'exploitation, ainsi que, dès le 16 août, M. Esteban Ahumada, en tant qu'apprenti socio-éducatif à l'UAPE des Tilleuls;
- M. Filipe Aparicio Dias Gomes, Agent d'exploitation, dès le 1^{er} septembre 2021 (remplacement de M. Serge Murisier, retraite anticipée);
- Mme Sylvie Berney, Assistante de projets, du 1^{er} septembre 2021 au 31 décembre 2023, au sein de La Fabrique de Malley (remplacement de Mme Marina Martellotta).

➤ **Nonagénaires :**

En observant les principes de protection sanitaire en vigueur, la Municipalité a livré les traditionnels cadeaux à l'occasion des 90 ans de M. Francis Küng, le 25 mai, de Mme Josefina Turrian, le 2 juin, de M. Henri-Auguste Wannaz, le 24 juin, de M. Raymond Collet, le 5 juillet, et de Mme Francisca Pachon, le 16 juillet.

Statistique des habitants

	31.12.2020	31.07.2021
Total	12'437	12'381
Suisses	7'160	7'071
Etrangers	5'277	5'310
En résidence secondaire (hors total)	207	191

Statistique du chômage pour Prilly

	30.04.2020	30.06.2021
Total	548	515
Suisses	229	211
Etrangers	319	304

Sources : Statistique Vaud

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

La Secrétaire

A. Gillièron

J. Mojonnet

Prilly, le 24 août 2021